

40	19/06/2019	BE 0404.332.622	56	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19201.00414	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **EDITIONS DE L'AVENIR**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Route de Hannut

N°: 38

Boîte:

Code postal: 5004

Commune: Bouge

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de

Liège, division Namur

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0404.332.622

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

21-02-2011

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

13-05-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2018

au

31-12-2018

Exercice précédent du

01-01-2017

au

31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.2, C 6.3.4, C 6.3.6, C 6.5.2, C 6.7.2, C 6.17, C 6.18.2, C 9, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

N°	BE 0404.332.622		C 2.1
----	-----------------	--	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

HERES COMMUNICATIONS

BE 0479.052.613

Avenue de la Renardière 34

1380 Lasne

BELGIQUE

Début de mandat: 03-09-2014

Fin de mandat: 25-06-2018

Président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement par:

HEYSE Pol

Avenue de la Renardière 34

1380 Lasne

BELGIQUE

E-MILE

BE 0456.856.934

Kiewistraat 35

3070 Kortenberg

BELGIQUE

Début de mandat: 03-09-2014

Fin de mandat: 25-06-2018

Vice-président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement par:

DE CARTIER Bruno

Kiewitstraat 35

3070 Kortenberg

BELGIQUE

DIVEDIA

BE 0869.483.353

Rue de Thon 67

5300 Thon

BELGIQUE

Début de mandat: 13-05-2013

Fin de mandat: 25-06-2018

Administrateur

N°	BE 0404.332.622		C 2.1
----	-----------------	--	-------

Représenté directement ou indirectement par:

TACHENY Thierry

Rue de Thon 67
5300 Thon
BELGIQUE

KUANG COMMUNICATIONS SPRL

BE 0862.336.334
Rue washington 86
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat: 30-08-2017

Fin de mandat: 25-06-2018

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

VANDESCHOOR Frédéric

Rue Washington 86
1050 Ixelles
BELGIQUE

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES GENÈTS S.A

BE 0439.714.064
Chaussée de Bruxelles 109
1410 Waterloo
BELGIQUE

Début de mandat: 30-08-2017

Fin de mandat: 25-06-2018

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

WEEKERS Daniel

Chaussée de bruxelles 109
1410 Waterloo
BELGIQUE

HUET Jean-Marie

Place du Chapitre 3
5000 Namur
BELGIQUE

Début de mandat: 13-05-2013

Fin de mandat: 09-05-2023

Administrateur

TINANT Marc

Livingstonelaan 107/18
1000 Bruxelles
BELGIQUE

Début de mandat: 13-05-2013

Fin de mandat: 09-05-2023

Administrateur

N°	BE 0404.332.622		C 2.1
----	-----------------	--	-------

BAYER Bénédicte

Allée Dubois 15
4052 Beaufays
BELGIQUE

Début de mandat: 08-05-2017

Fin de mandat: 09-05-2023

Administrateur

HOUGARDY Carine

Rue Grande Bruyère 98
4840 Welkenraedt
BELGIQUE

Début de mandat: 08-05-2017

Fin de mandat: 30-01-2019

Administrateur

BLOCRY Patrick

Leuvensesbaan 22
3040 Huldenberg
BELGIQUE

Début de mandat: 08-05-2017

Fin de mandat: 09-05-2023

Administrateur

SPIRLET Olivier

Rue Damry 15
4100 Seraing
BELGIQUE

Début de mandat: 08-05-2017

Fin de mandat: 30-12-2018

Administrateur

DELREZ Miguel

Chemin de l'Epine 14
4190 Ferrières
BELGIQUE

Début de mandat: 08-05-2017

Fin de mandat: 09-05-2023

Administrateur

MOREAU Stéphane

Avenue de L'Europe 89
4430 Ans
BELGIQUE

Début de mandat: 30-08-2017

Fin de mandat: 09-05-2023

Administrateur

DONVIL Jos

Wijngaardstraat 141
1700 Dilbeek
BELGIQUE

Début de mandat: 30-08-2017

Fin de mandat: 09-05-2023

Administrateur délégué

SCHONBRODT Eric

Clos de l'Ermitage 27
4600 Visé
BELGIQUE

Début de mandat: 08-05-2017

Fin de mandat: 09-02-2018

Administrateur

HEYSE Pol

Avenue de la Rnardière 34
1380 Lasne
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2018

Fin de mandat: 09-05-2023

Président du Conseil d'Administration

N°	BE 0404.332.622		C 2.1
----	-----------------	--	-------

DE CARTIER Bruno

Kiewistraat 35
3070 Kortenberg
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2018

Fin de mandat: 09-05-2023

Vice-président du Conseil d'Administration

TACHENY Thierry

Rue de Thon 67
5300 Thon
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2018

Fin de mandat: 09-05-2023

Administrateur

VANDESCHOO Frédéric

Rue Washington 86
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2018

Fin de mandat: 09-05-2023

Administrateur

WEEKERS Daniel

Chaussée de Bruxelles 109
1410 Waterloo
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2018

Fin de mandat: 23-11-2018

Administrateur

PWC RÉVISEURS D'ENTREPRISES SCRL (B00009)

BE 0429.501.944
Woluwedal 18
1932 Sint-Stevens-Woluwe
BELGIQUE

Début de mandat: 20-05-2016

Fin de mandat: 13-05-2019

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

RASMONT Isabelle (A01800)

Woluwedal 18
1932 Sint-Stevens-Woluwe
BELGIQUE

N°	BE 0404.332.622		C 2.2
----	-----------------	--	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	9.580.363	10.373.264
Immobilisations incorporelles	6.2	21	823.928	1.272.592
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	8.009.626	8.355.880
Terrains et constructions		22	7.892.560	8.152.696
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	109.857	193.632
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	7.209	9.552
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	746.809	744.792
Entreprises liées	6.15	280/1	496.033	496.033
Participations		280	496.033	496.033
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	109.251	109.251
Participations		282	109.251	109.251
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	141.525	139.508
Actions et parts		284	117.772	115.772
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	23.753	23.736
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	8.993.426	10.061.222
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	6.739.659	7.317.552
Créances commerciales		40	3.373.800	4.075.269
Autres créances		41	3.365.859	3.242.283
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		1.011.700
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		1.011.700
Valeurs disponibles		54/58	2.205.765	1.712.250
Comptes de régularisation	6.6	490/1	48.002	19.720
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	18.573.789	20.434.486

N°	BE 0404.332.622	C 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Capital	6.7.1	10/15	-4.481.411	6.854.899
Capital souscrit		10	4.200.000	4.200.000
Capital non appelé		100	4.200.000	4.200.000
Primes d'émission		101		
Plus-values de réévaluation		11		
Réserves		12		
Réserve légale		13	1.463.272	1.463.272
Réserves indisponibles		130	363.108	363.108
Pour actions propres		131	8.428	8.428
Autres		1310		
Réserves immunisées		1311	8.428	8.428
Réserves disponibles		132	36.736	36.736
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	133	1.055.000	1.055.000
Subsides en capital		14	-10.144.683	1.191.627
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		19		
Provisions pour risques et charges		16	10.235.059	951.303
Pensions et obligations similaires		160/5	10.235.059	951.303
Charges fiscales		160		43.336
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
Impôts différés		164/5	10.235.059	907.967
DETTES		168		
Dettes à plus d'un an	6.9	17/49	12.820.141	12.628.284
Dettes financières		17		
Emprunts subordonnés		170/4		
Emprunts obligataires non subordonnés		170		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		171		
Etablissements de crédit		172		
Autres emprunts		173		
Dettes commerciales		174		
Fournisseurs		175		
Effets à payer		1750		
Acomptes reçus sur commandes		1751		
Autres dettes		176		
Dettes à un an au plus	6.9	178/9	12.621.380	11.971.335
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	3.571.668	2.604.430
Fournisseurs		440/4	3.571.668	2.604.430
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	4.919.618	5.441.305
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	3.286.143	3.130.611
Impôts		450/3	564.982	296.877
Rémunérations et charges sociales		454/9	2.721.161	2.833.734
Autres dettes		47/48	843.951	794.989
Comptes de régularisation	6.9	492/3	198.761	656.949
TOTAL DU PASSIF		10/49	18.573.789	20.434.486

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	50.416.435	52.128.353
Chiffre d'affaires	6.10	70	44.212.807	47.104.988
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	6.168.933	4.974.737
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	34.695	48.628
Coût des ventes et des prestations		60/66A	61.729.075	53.329.652
Approvisionnements et marchandises		60	4.912.620	4.839.031
Achats		600/8	4.912.620	4.839.031
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	28.200.996	28.531.491
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	17.597.063	18.046.624
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	903.375	1.056.133
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	1.991	-2.282
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	109.838	110.411
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	10.003.192	748.244
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-11.312.640	-1.201.299
Produits financiers		75/76B	34.908	25.801
Produits financiers récurrents		75	34.908	25.801
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	14.014	5.989
Autres produits financiers	6.11	752/9	20.894	19.812
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	68.809	76.021
Charges financières récurrentes	6.11	65	68.809	76.021
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	68.809	76.021
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-11.346.541	-1.251.519
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	-10.231	-11.915
Impôts		670/3	34.769	45.217
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	45.000	57.132
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-11.336.310	-1.239.604
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-11.336.310	-1.239.604

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-10.144.683	1.191.627
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-11.336.310	-1.239.604
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	1.191.627	2.431.231
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	-10.144.683	1.191.627
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE,
MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXXX	6.959.445
8022	101.775	
8032		
8042		
8052	7.061.220	
8122P	XXXXXXXXXXX	5.686.854
8072	550.438	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	6.237.292	
211	823.928	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	11.024.943
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	11.024.943	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	260.135	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	3.132.383	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22	7.892.560	

N°	BE 0404.332.622	C 6.3.3
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXXXX	1.410.969
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	6.682	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	1.417.651	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXXXX	1.217.336
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	90.458	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	1.307.794	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	109.857	

N°	BE 0404.332.622	C 6.3.5
----	-----------------	---------

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXXXX	123.289
8165		
8175		
8185		
8195	123.289	
8255P	XXXXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXXXX	113.737
8275	2.343	
8285		
8295		
8305		
8315		
8325	116.080	
26	7.209	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	621.033
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	621.033	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	125.000
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	125.000	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	496.033	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU

TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXXXX	109.251
8362		
8372		
8382		
8392	109.251	
8452P	XXXXXXXXXXXX	
8412		
8422		
8432		
8442		
8452		
8522P	XXXXXXXXXXXX	
8472		
8482		
8492		
8502		
8512		
8522		
8552P	XXXXXXXXXXXX	
8542		
8552		
282	109.251	
283P	XXXXXXXXXXXX	
8582		
8592		
8602		
8612		
8622		
8632		
283		
8652		

N°	BE 0404.332.622	C 6.4.3
----	-----------------	---------

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU

TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXXXX	115.772
8363	2.000	
8373		
8383		
8393	117.772	
8453P	XXXXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284	117.772	
285/8P	XXXXXXXXXXXX	23.736
8583	17	
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	23.753	
8653		

N°	BE 0404.332.622	C 6.5.1
----	-----------------	---------

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
M-SKILLS BE 0473.595.273 Société anonyme Rue des Francs 79 1040 Etterbeek BELGIQUE	actions en capital	500	50	0	31-12-2017	EUR	194.363	637
LA PRESSE.BE BE 0467.899.096 Société coopérative à responsabilité limitée Rue Bara 175 1070 Anderlecht BELGIQUE	actions en capital	25	25	0	31-12-2017	EUR	120.915	3.056
MAG ADVERTISING SA BE 0824.622.239 Société anonyme Route de Hannut 38 5004 Bouge BELGIQUE	Actions en capital	40.800	51	0	31-12-2017	EUR	818.095	28.706
LETSGO CITY SPRL BE 0639.912.166 Société coopérative à responsabilité illimitée Boulevard Piercot 44 4000 Liège BELGIQUE	Actions en Capital	12	10,7	0	31-12-2017	EUR	-22.244	-102.387
COIPIEPRESSE SCRL BE 0471.612.218 Société coopérative à responsabilité limitée Rue Bara 175 1070 Anderlecht BELGIQUE	Actions en Capital	238	14,88	0	31-12-2017	EUR	20.000	0

N°	BE 0404.332.622	C 6.6
----	-----------------	-------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		1.000.000
53		1.000.000
8686		1.000.000
8687		
8688		
8689		11.700

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Maintenance système Shipo

Charges à reporter

Exercice
40.315
7.687

N°	BE 0404.332.622	C 6.7.1
----	-----------------	---------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	4.200.000
100	4.200.000	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions de capital sans désignation de valeur

Codes	Montants	Nombre d'actions
	4.200.000	8.904
8702	XXXXXXXXXX	8.904
8703	XXXXXXXXXX	

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0404.332.622		C 6.8
----	-----------------	--	-------

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provision Litiges Tiers et Personnels
Provision pour Passif Social
Provision Autres Risques et Charges

Exercice
1.346
33.713
10.200.000

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Autres dettes

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
42	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir
Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir
DETTES GARANTIES
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Dettes salariales et sociales
Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	

N°	BE 0404.332.622	C 6.9
----	-----------------	-------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes reçus sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	

Codes	Exercice
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	564.982
450	
9076	
9077	2.721.161

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Subsides à reporter	
Produits à reporter Echanges	
Autres comptes de régularisation	

Exercice
98.000
82.792
17.969

N°	BE 0404.332.622	C 6.10
----	-----------------	--------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	2.338.616	2.339.624
9086	281	287
9087	263,4	269
9088	389.288	397.368
620	14.269.185	13.733.812
621	3.262.856	3.591.712
622	282.309	227.215
623	-217.287	493.885
624		
(+)/(-) 635	-43.336	
9110		
9111		
9112	15.575	10.382
9113	13.584	12.664
9115		
9116		
640	109.098	109.085
641/8	740	1.326
9096	1	1
9097	0,4	0,7
9098	781	1.362
617	19.992	22.587

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

int.de retard sur créances

Escomptes Fournisseurs

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
	10.943	7.026
	9.952	12.787
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES		
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501	
Intérêts portés à l'actif	6503	
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées	6510	
Reprises	6511	
Autres charges financières		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653	27.291
Provisions à caractère financier		
Dotations	6560	
Utilisations et reprises	6561	
Ventilation des autres charges financières		
Frais bancaires		39.108
Autres Frais		2.409
		41.799
		1.912

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>34.695</u>	<u>48.628</u>
Produits d'exploitation non récurrents	76A	<u>34.695</u>	<u>48.628</u>
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	34.695	48.628
Produits financiers non récurrents	76B		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>10.003.192</u>	<u>748.244</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	<u>10.003.192</u>	<u>748.244</u>
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620	9.283.757	643.430
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		5.151
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	719.435	99.663
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	34.769
9135	34.769
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	11.112.653
9142	11.112.653
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)

Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	4.355.719	4.694.859
9146	3.827.568	4.459.583
9147	3.068.929	3.464.042
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

Exercice

N°	BE 0404.332.622	C 6.14
----	-----------------	--------

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Régime complémentaire de pensions de journalistes(ou leur veuve) cotisation 3% (1%employé,2% employeur) - A.R.
 Assurance groupe AXA (1% travailleur, 2% employeur) depuis le 01/03/87.
 pension complémentaire pour le personnel technique âgés de moins de 50ans à l'affiliation(prime 1/3 à charge du travailleur.
 pension complémentaire des directeurs sur base de 60% du traitement réel: en cas de vie-capital en rente extra-légale.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Obligations Contractuelles Futures résultant des Contrats de Leasing du parc automobile

Exercice
555.684

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS

Garantie Bpost
 Garantie locative

Exercice
362.016
24.270

N°	BE 0404.332.622		C 6.14
----	-----------------	--	--------

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
280/1	496.033	496.033
280	496.033	496.033
9271		
9281		
9291	3.634.821	3.670.052
9301		
9311	3.634.821	3.670.052
9321		
9331		
9341		
9351	269.287	39.370
9361		
9371	269.287	39.370
9381		
9391		
9401		
9421		
9431	13.991	1.019
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	109.251	109.251
9262	109.251	109.251
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

N°	BE 0404.332.622	C 6.15
----	-----------------	--------

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant.

Exercice
0

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	10.400
95061	4.250
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0404.332.622	C 6.18.1
----	-----------------	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, §2 et §3 du Code des sociétés
L'exemption de consolidation Pour les exercices 2018 et 2019 sera approuvée par l'assemblée générale du 13 mai 2019.
Les comptes des Editions de L'Avenir SA sont inclus dans les comptes consolidés de ENODIA scirl.

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée

ENODIA SCIRL
BE 0204.245.277
Rue Louvrex 95
4000 Liège
BELGIQUE

Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

ENODIA SCIRL
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
BE 0204.245.277
Rue Louvrex 95
4000 Liège
BELGIQUE

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

N°	BE 0404.332.622	C 6.19
----	-----------------	--------

Règles d'évaluation

REGLES D'EVALUATION GROUPE

ACTIF

I. Frais d'établissement

- frais de constitution ou augmentation de capital, fusion, scission
- frais d'émissions d'emprunts
- frais de restructuration

Règles d'amortissements linéaire 100% l'année d'acquisition.

II. Immobilisations incorporelles

Types d'investissements et amortissements

- * Manchettes P.Q. linéaire 20 ans
- * Manchettes TTB linéaire 10 ans
- * Clientèle PQ et A/V linéaire 10 ans
- * Clientèle TTB et PJ linéaire 5 ans
- * Activation frais de R/D linéaire 3 ans
- * Activation formations linéaire 3 ans
- * Activation plan social linéaire 1 an
- * Licences et fréquences audiovisuelles
 - linéaire 5 ans
 - durée de la licence si celle-ci est inférieure à 5 ans
- * Logiciels informatique centrale linéaire 5 ans
- * Logiciels micro informatiques linéaire 3 ans
- * Goodwill sur participations linéaire 10-20 ans (consolidation)

III. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition y compris tous les frais accessoires. Le calcul des amortissements pour les acquisitions de 2003 sont prorata temporis.

- * Terrain : non amorti
- * Bâtiments industriels : linéaire/dégressif 20 ans
- * Bâtiments administratifs : linéaire/dégressif 20 ans/33 ans
- * Réparation et amélioration des bâtiments
 1. Linéaire 5 ans
 2. Durée résiduelle du bail si celle-ci est inférieure à 5 ans.
- * Matériel lourd de production.
 - rotative: linéaire 10 ans
 - système expédition: linéaire 6 ans
 - presse imprimerie: linéaire 6 ans
 - encarteuse: linéaire 6 ans
- * Antenne diffusion audiovisuelle : linéaire 8 ans
- * Matériel de diffusion : linéaire 5 ans
- * Petit matériel et outillage :
 - Matériel photo et laboratoire : linéaire 3 ans
 - Matériel de production (scanner) : linéaire 3 ans
- * Mobilier de bureau : linéaire 10 ans
- * Matériel roulant non industriel : linéaire 4 ans
- * Matériel lourd informatique centrale : linéaire 3-5 ans
- * Matériel micro informatique : linéaire 3 ans
- * Petit matériel de bureau : linéaire 3 ans
- * Matériel de bureau : linéaire 5 ans
- * Matériel d'occasion : taux d'amortissement doublé

- Suite au changement du plan comptable, le matériel IT est passé des comptes 23 vers les comptes 24.

IV. Immobilisations financières - Entreprises liées - Participation - Créances

Les participations et les actions portées sous la rubrique " immobilisations financières " sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Elles font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-values ou de dépréciations durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Ces règles sont d'application pour les créances long terme sur des entreprises liées.

V. Stocks

Papier journal

Le papier journal est comptabilisé au prix net d'achat.

La méthode LIFO est appliquée pour la comptabilisation des consommations.

Autres matières premières

Les autres matières premières, matières consommables et fournitures sont comptabilisées au prix moyen pondéré.

Il en est de même pour la comptabilisation des consommations.

Si à la clôture de l'exercice social, le prix du marché est inférieur au prix d'achat ou prix moyen pondéré, l'évaluation des stocks en tiendra compte.

VI et VII. Créances L.T. et Créances à un an au plus

Les créances à un an au plus sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont éventuellement actées lorsque leur valeur de réalisation à la date de la clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable; ces créances sont présentées en valeur nette au bilan.

VIII et IX. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Ces valeurs sont reprises au bilan à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition.

Les réductions de valeurs sont enregistrées à concurrence des moins values observées; si les moins value viennent à diminuer ultérieurement, des reprises de réduction de valeur sont enregistrées à due concurrence.

X. Comptes de régularisation

- a. Les charges à reporter, c'est-à-dire les prorata de charges exposées au cours de l'exercice ou au cours d'un exercice antérieur, mais qui sont à rattacher à un ou plusieurs exercices antérieurs.
- b. Les produits acquis, c'est-à-dire les prorata de produits qui n'échoieront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à un exercice écoulé.
- c. Les prorata d'intérêts, compris dans la valeur nominale de dettes, viennent à charge du résultat d'exercices ultérieurs.

PASSIF

VII. Provision pour risques et charges

Provision pour pensions et prépensions

L'évaluation de la charge totale connue à la clôture de l'exercice en cours est réalisée sur base des décisions du Conseil d'Administration de l'entreprise.

Ces provisions sont ajustées en fonction des éléments suivants:

- a) Montant supplémentaires en raison des index.
- b) Montant remboursé par l'ONSS chaque année jusqu'à la fin des paiements des engagements.
- c) Montants décaissés au cours de l'exercice clôturé.

X. Compte de régularisation

- a. Charges à imputer: c'est-à-dire les prorata des charges qui n'échoieront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice écoulé.
- b. Produits à reporter: c'est-à-dire les prorata de produits perçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur qui sont à rattacher à un exercice ultérieur.
- c. Pour les intérêts compris dans les créances, pris au prorata en résultat.

Modifications dees règles d'évaluation - Impact sur le résultat

N°	BE 0404.332.622	C 6.19
----	-----------------	--------

Les règles d'évaluation ont été modifiées durant l'exercice 1997. L'impact de ces modifications sur le résultat est positif, à concurrence de 30 KEUR.

Octroi de la pension complémentaire aux journalistes professionnels ou à leurs veuves.
L'arrêté royal du 27 juillet 1975 a déterminé les règles spéciales d'un régime complémentaire de pension aux journalistes professionnels ou à leurs veuves.
La cotisation est fixée à 3 % (1% travailleur et 2 % employeur) et calculée mensuellement et versée trimestriellement à l'O.N.P.T.S. .

Pension complémentaire des appointés.
Depuis le 1er mars 1987, il existe une assurance groupe en faveur des employés souscrite chez Assubel, accordant une pension complémentaire aux employés ou à leurs veuves. La cotisation du participant s'élève à 1 % du traitement, l'employeur verse 2 % en complément de prime.

Pension complémentaire du personnel technique.
A la date du 1er janvier 1986, un régime de pension complémentaire est institué en faveur des membres du personnel technique engagés dans les liens d'un contrat de travail à durée indéterminée pour autant qu'ils soient âgés de moins de 50 ans lors de leur affiliation.

La charge des primes est répartie comme suit :

Cotisation personnelle : 1/3 de la prime

Cotisation patronale : 2/3 de la prime

Pension complémentaire des Directeurs

Assurance de groupe dont la prime est basée sur 60 % du traitement réel et sur le nombre d'années au service de l'entreprise.

- en cas de vie : capital sous forme de rente extra-légale de retraite ;
- en cas de décès : capital constitutif d'une rente de survie équivalent à 67 % de la rente de retraite.

La charge des primes est répartie comme suit :

Cotisation personnelle : 1/3 de la prime

Cotisation patronale : 2/3 de la prime

Ces engagements suivront le personnel transféré.

N°	BE 0404.332.622		C 6.20
----	-----------------	--	--------

Autres informations à communiquer dans l'annexe

Malgré l'existence d'une perte reportée dans le bilan, le Conseil d'administration a décidé d'appliquer les règles comptables de continuité. Nous renvoyons au rapport de gestion pour la justification de cette décision.

EDITIONS DE L'AVENIR

SOCIETE ANONYME
RPM Namur 0404 332 622
Route de Hannut 38
5004 BOUGE

RAPPORT DE GESTION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES
DU LUNDI 13 MAI 2019 à 11 h

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION (Assemblée Générale de début et de fin de mandats):

Pol HEYSE (25.06.2018-09.05.2023)	Président du Conseil d'Administrateur
HERES Communications Sprl (2014-25.06.2018), représentée par M. Pol HEYSE	
Bruno de Cartier (25.06.2018-09.05.2023)	Vice-président du Conseil d'Administrateur
E-Mile bvba (2014-25.06.2018), représentée par M. Bruno de CARTIER	
M. Jos DONVIL (30.08.2017-26.02.2018)	Administrateur
M. Jos DONVIL (26.02.2018-09.05.2023)	Administrateur délégué
M. le Chanoine Jean-Marie HUET(2013-09.05.2023)	Administrateur
M. Marc TINANT (2013-09.05.2023)	Administrateur
Thierry TACHENY (25.06.2018-09.05.2023)	Administrateur
DIVEDIA S.A. (2013-25.06.2018), représentée par M. Thierry TACHENY	Administrateur
Mme Bénédicte BAYER (2017-09.05.2023)	Administrateur
Mme Carine HOUGARDY (2017-30.01.2019)	Administrateur
M. Patrick BLOCRY (2017-09.05.2023)	Administrateur
M. Olivier SPIRLET (2017-31.12.2018)	Administrateur
M. Miguel DELREZ (2017-09.05.2023)	Administrateur
M. Stéphane MOREAU (2017-09.05.2023)	Administrateur
M. Frédéric Vandeschoor (25.06.2018-09.05.2023)	Administrateur
Kuang Communications SPRL, représentée par M. Frédéric Vandeschoor (2017-25.06.2018)	Administrateur
M. Daniel Weekers (25.06.2018-23.11.2018)	Administrateur
Société Financière des Genêts SA (2017-25.06.2018) représentée par M. Daniel Weekers	Administrateur
M. Eric SCHONBRODT (2017-09.02.2018)	Administrateur délégué

COMMISSAIRE (Assemblée Générale de début et de fin de mandats):

SCRL PWC réviseurs d'entreprises, représentée par Mme Isabelle RASMONT (2016-13.05.2019)	Commissaire
---	-------------

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités de notre société durant l'exercice 2018 (68^{ème} exercice social) et de vous soumettre, conformément à la loi et aux statuts, le bilan et le compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2018.

CHIFFRES-CLES

L'exercice 2018 se clôture avec une perte nette de – 11 336 K€ (K€: milliers d'Euros), contre une perte nette de – 1 240 K€ en 2017.

Le résultat d'exploitation récurrent s'élève à – 439 K€, contre 552 K€ en 2017.

Le cash-flow, c'est-à-dire notre capacité d'autofinancement, s'élève à – 1 150 K€ contre + 459 K€ en 2017, tandis que les investissements se sont élevés à 109 K€ contre 1 451 K€ en 2017.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2018

Dans un marché à maturité, l'Avenir était parvenu jusqu'en 2015 à enregistrer des résultats positifs. Néanmoins, en 2016, L'Avenir est passé en-dessous de ligne de flottaison (-514K€). En 2018 la perte d'exploitation récurrente avant exceptionnel subit un delta négatif de 991K€ (de +553K€ en 2017 à -438K€ en 2018). La chute sur le marché publicitaire est le principal élément de ce recul (-8.2%). Le marché lecteurs réussit à se maintenir grâce à sa politique tarifaire et ses actions commerciales sur ses produits digitaux et print..

En diffusion :

- La part de marché print+digital de L'Avenir est de 24,32% et de 25,62 % en print (résultats diffusion payante CIM publiés en mars 2018).
- La proportion de Lecteurs Dernière Période (LDP audience) de L'Avenir qui recommanderaient très probablement L'Avenir à un ami, un membre de la famille ou à un collègue est de 30.2% (contre 27.68% en 2017). Le plus haut taux de la presse quotidienne francophone belge.^{*3} Le taux moyen du marché Presse quotidienne francophone se situant à 23, 02%.

En audience :

- L'étude CIM audience Presse de septembre 2018 indique que L'Avenir est le n°2 du marché francophone. Ses parts de marché d'audience print+digital passent à **21,02%** (2018). Derrière Sudpresse et devant Le Soir, La DH, La Libre et L'Echo. L'Avenir reste le leader dans les provinces de Namur et du Luxembourg, n°2 dans le Brabant wallon et la province de (source : étude CIM audience presse septembre 2018).

Au niveau des résultats financiers de l'exercice :

- Les résultats exceptionnels tiennent compte, de la provision pour restructuration, des extournes de provisions antérieures, des indemnités de ruptures des cadres de direction opérées durant l'année 2018.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Etablissement d'une roadmap pour EDA

Sur base de la vision d'entreprise définie en juin 2018 par le Management Team, ce dernier entend faire de son groupe média le numéro 1 en parts de marché en Wallonie (papier et digital), le numéro 1 en termes de croissance de la profitabilité, le tout en s'appuyant évidemment sur un contenu à forte valeur ajoutée.

L'objectif avoué est de passer de 500 000 lecteurs aujourd'hui à 700 000. Un objectif ambitieux que notre entreprise ne pourra atteindre sans revoir ses modes de production, sans développer une nouvelle approche pour son offre digitale, sans étendre son assiette d'audience, sans mettre le client, qu'il s'agisse du lecteur ou de l'annonceur, au centre de notre stratégie.

Evolution du marché publicitaire et développement de notre offre publicitaire digitale

2018 a été marquée par la baisse des revenus publicitaires de nos activités de presse quotidienne (L'Avenir). Les acteurs digitaux majeurs (principalement Google et Facebook) continuent de progresser en Belgique et s'emparent de plus de 60% du marché publicitaire digital domestique.

Cependant nos marques riches de leur positionnement respectif et de leur crédibilité, permettent à nos annonceurs, d'inscrire leurs activités et leurs campagnes dans un contexte rédactionnel qualitatif, sain et hautement prescripteur. Nos médias sont reconnus aussi pour leur proximité auprès de leur audience engagée.

Dans ce contexte, les Editions de L'Avenir ont développé de nouveaux produits digitaux, amplifiés par une exploitation respectueuse des données de leurs internautes. La personnalisation des services et des produits numériques répondra aux demandes des marchés B2B et B2C. Une attention particulière est portée à la vidéo publicitaire en ligne, ainsi qu'au native.

EVENEMENTS IMPORTANTS

2018, nouveau format pour L'Avenir

L'Avenir est imprimé depuis décembre 2018 à Nivelles et a changé de format. Il est passé au ½ berlinois, format moderne et davantage compact, répondant ainsi à la demande de nos lecteurs.

L'Avenir fête ses 100 ans

1918-2018, cent ans de proximité, d'information. Le 19 novembre 1918, paraît à Namur le premier numéro du journal Vers L'Avenir. Le centenaire est marqué par divers événements. On notera notamment la visite royale, la publication d'un livre, une exposition itinérante en province de Namur, la sortie d'un supplément rédactionnel dédié papier et en ligne, ainsi que la sortie d'une bière spéciale.

Octobre 2018, un plan de redéploiement

Notre groupe de presse a été confronté à la nécessité d'adapter son mode de fonctionnement et son organisation à la vague digitale. Les lecteurs consomment différemment l'information, il était nécessaire pour les Editions de L'Avenir de s'adapter à cette réalité et de basculer vers un système qui renforce l'offre digitale, tout en gardant une information de fond, de qualité et de proximité dans nos médias papier.

Pour porter cette transformation, notre organisation a besoin de pouvoir s'appuyer sur des compétences particulières. Un plan de restructuration a été présenté au conseil d'entreprise des Editions de L'Avenir fin octobre 2018. Celui-ci portait principalement sur les équipes rédactionnelles et commerciales des Editions de L'Avenir. Un plan de licenciement collectif (loi Renault) a été mis en place impliquant le départ de 46 personnes.

L'ambition est de faire de L'Avenir le premier quotidien francophone. De nombreux investissements digitaux, data et informatiques auront lieu, ils permettront aux Editions de L'Avenir de profiter des services de support du pôle Télécom.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2019

L'implémentation du plan de réorganisation et de déploiement doit contribuer à renouer avec une rentabilité positive dès l'exercice 2020. Celui-ci comprend notamment un plan de départ étalé sur 2019 et 2020 . Parallèlement, afin de faire face à la digitalisation croissante de l'information, des mesures seront mise en place telles que le renforcement de l'offre vidéo, le déploiement des grandes villes wallonnes, des contenus personnalisés et une offre publicitaire ciblée, tout en continuant à développer autant que possible les synergies entre les différents titres du pôle presse de Nethys.

RISQUES ET INCERTITUDES

La santé du secteur de la presse écrite continue à se dégrader, en particulier sur l'axe des recettes publicitaires. Le développement d'offres digitales payantes et la diversification des revenus sont essentiels pour compenser les baisses continues de nos revenus publicitaires et de nos portefeuilles d'abonnés print. Une attention est aussi portée à l'âge avancé de ces derniers.

En matière de recettes publicitaires, la réduction et le report des budgets des annonceurs vers les acteurs GAFA, la radio et la TV restent très préoccupant.

Enfin la taille réduite de notre marché francophone belge et les coûts d'investissements technologiques répondant aux exigences du marché représentent des handicaps sérieux pour notre entreprise et sa rentabilité.

COMPTES ANNUELS 2018

BILAN

ACTIF : 18.574 K€ contre 20.434 K€ à fin 2017 (K€ : milliers d'euros)

FRAIS D'ETABLISSEMENT : 0 K€, contre 0 K€ à fin 2017

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : 824 K€, contre 1.273 K€ à fin 2017

La dotation aux amortissements incorporels s'élève à 550 K€.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 8.010 K€, contre 8.356 K€ à fin 2017

La dotation aux amortissements corporels s'élève à 353 K€ contre 433 K€ en 2017.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES : 747 K€, contre 745 K€ à fin 2017

Ces comptes incluent notamment nos participations dans le capital d'autres entreprises, ainsi que des créances ou cautionnements financiers.

Acquisition de 100 actions (NecNet) Mag Advertising

Augmentation de capital de Mag Advertising à concurrence de 700 K€, intervention des actionnaires à hauteur des parts détenues (51%)

Société	Nombre d'actions / de parts	Valeur au bilan en K€	Pourcentage de contrôle	Résultat net 2016 en K€	Résultat net 2017 en K€
M-Skills SA	500 sur 1 000	97,5	50,00%	-2,3	0,6
Mag Advertising	40 800 sur 80 000	398,5	51,00%	10,7	28,7
LaPresse.be (Journaux Francophones Belges)	25 sur 100	31,2	25,00%	19,0	3,1
Copiepresse SCRL	238 sur 1 600	3,0	14,88%	0,0	0,0
Let'sGoCity SPRL	12 actions sur 112	75,0	10,70%	-1,1	-102,4
Belga SA	769 sur 7 723	115,8	9,96%	324,7	270,2

CREANCES A UN AN AU PLUS : 6.740 K€, contre 7.318 K€ à fin 2017

- Créances commerciales: 3.374 K€, contre 4.075 K€ à fin 2017.

- Autres créances: 3.366 K€, contre 3.242 K€ à fin 2017 dont principalement une créance sur L'Avenir Advertising

PLACEMENTS DE TRESORERIE : 0 K€ contre 1.012 K€ à fin 2017

DISPONIBLE : 2.206 K€, contre 1.712 K€ à fin 2017

COMPTES DE REGULARISATION : 48 K€, contre 20 K€ à fin 2017

Sont imputés à ce compte, soit des produits se rapportant à cet exercice mais non encore perçus, soit des charges payées durant cet exercice mais se rapportant au prochain exercice.

PASSIF : 18.574 K€, contre 20.434 K€ à fin 2017

CAPITAL : 4.200 K€ , contre 4.200 K€ à fin 2017

RESERVES : 1.463 K€, contre 1.463 K€ à fin 2017

Le poste comporte les réserves légale, immunisées et disponibles

REPORT A NOUVEAU : - 10.145 K€, contre + 1.192 K€ à fin 2017

Ce montant correspond à la proposition du Conseil d'Administration, soumise à votre approbation, sur l'affectation du résultat. Cette proposition est exposée sous le titre "Affectation du résultat", ci-après.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES : 10.235 K€, contre 951 K€ à fin 2017

Constitution d'un provision fin 2018 pour le plan de restructuration de 10 200 K€. Les provisions antérieures sont extournées.

DETTES A UN AN AU PLUS : 12.621 K€ contre 11.971 K€ à fin 2017

- Dettes commerciales : 3.572 K€ contre 2.604K€ en 2017.
- Acomptes reçus (dettes abonnements) : 4.920 K€ contre 5.441 K€ en 2017.
- Dettes fiscales, salariales et sociales : 3.286 K€ contre 3.131 K€ en 2017.
- Autres dettes : 844 K€ contre 795 K€ en 2017.

COMPTES DE REGULARISATION : 199 K€, contre 657 K€ à fin 2017

Sont imputés à ce compte les produits perçus durant cet exercice mais se rapportant au prochain exercice, soit des charges se rapportant à cet exercice mais non encore payées.

COMPTE DE RESULTATS

RESULTAT D'EXPLOITATION : - 11.313 K€, contre -1.201 K€ en 2017

CHIFFRE D'AFFAIRES : 44.213 K€, contre 47.105 K€ en 2017

Les principaux postes de cette rubrique sont :

- les abonnements papier et numérique, la vente au numéro ainsi que la publicité des titres suivants :
 - « L'Avenir Namur »
 - « L'Avenir Basse-Sambre »
 - « L'Avenir Brabant Wallon »
 - « L'Avenir Entre Sambre et Meuse »
 - « L'Avenir Luxembourg »
 - « L'Avenir de l'Escaut »
 - « L'Avenir Mouscron »
 - « L'Avenir Verviers »
 - « L'Avenir Huy-Waremme »
 - « Le Journal des Enfants »
 - « www.lavenir.net ».
- les ventes diverses.

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION : 6.169 K€, contre 4.975 K€ en 2017

Ce poste inclut les montants reçus pour l'exploitation courante, dont l'aide à la presse, ainsi que les loyers et récupérations diverses.

En 2018, il reprend également la facturation des prestations de régie entre LAA et EDA.(1.662K€)

PRODUITS D'EXPLOITATION NON RECURRENTS : 35 K€, contre 49 K€ en 2017

COUT DES VENTES ET PRESTATIONS : 61.729 K€, contre 53.330 K€ en 2017

- Matières premières et approvisionnements : 4.913 K€ contre 4.839 K€ en 2017
- Biens et services: 28.201 K€ contre 28.531K€ en 2017
- Rémunérations du personnel: 17.597 K€ contre 18.047 K€ en 2017
- Amortissements, réductions de valeur, provisions: 901 K€, contre 1.054K€ en 2017
- Autres charges d'exploitation: 110 K€, contre 110 K€ en 2017
- Charges d'exploitation non récurrentes : 10.003 K€ contre 748K€ en 2017

RESULTATS FINANCIERS : -34 K€, contre -50 K€ en 2017

RESULTAT AVANT IMPOTS : -11.347 K€, contre -1.252 K€ en 2017

IMPÔTS : -10 K€ contre -12 K€ en 2017

TRANSFERT AUX RESERVES IMUNISEES : 0 K€ contre 0 en 2017

RESULTAT NET : -11.336 K€, contre -1.240 K€ en 2017.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018.

Nous soumettons à votre approbation la proposition d'affectation suivante :

- Le résultat reporté à la fin de l'exercice précédent s'élevait à + 1.191.627,23 € ;
- le résultat net de cet exercice, après amortissements et impôts s'élève à – 11.336.309,85 € ;
- le résultat négatif à affecter s'élève à 10.144.682,62 €.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

En euros	<u>2018</u>
<u>RESULTAT A AFFECTER:</u>	- 10.144.682,62
<u>AFFECTATION AUX CAPITAUX PROPRES</u> <u>A LA RESERVE LEGALE</u>	- 0
<u>BENEFICE A DISTRIBUER</u>	
<u>RESULTAT A REPORTER</u>	- 10.144.682,62

Article 96,6° du Code des sociétés

Malgré une troisième année de perte, le Conseil d'administration a décidé d'appliquer les règles comptables de continuité. Cette décision est justifiée par (1) les perspectives de réduction de coûts générées par le nouveau contrat d'imprimerie, (2) les contrats de régie signés avec Rossel et Mag Advertising permettant une amélioration des revenus et une diminution des frais de personnel, (3) les possibilités de synergies entre les pôles média et Telco.

La procédure relative à l'art. 523 du Code des Sociétés concernant les intérêts opposés n'est pas d'application.

Durant l'exercice 2018, la société n'a pas racheté d'actions propres.

Après avoir entendu le présent rapport de gestion, ainsi que le rapport du Commissaire, nous vous prions de bien vouloir statuer sur les comptes et sur la proposition d'affectation du résultat qui vous sont soumis par le Conseil d'Administration.

Vous aurez ensuite, conformément au code des sociétés, à vous prononcer, par vote spécial, sur la décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2018.

MANDATS STATUTAIRES

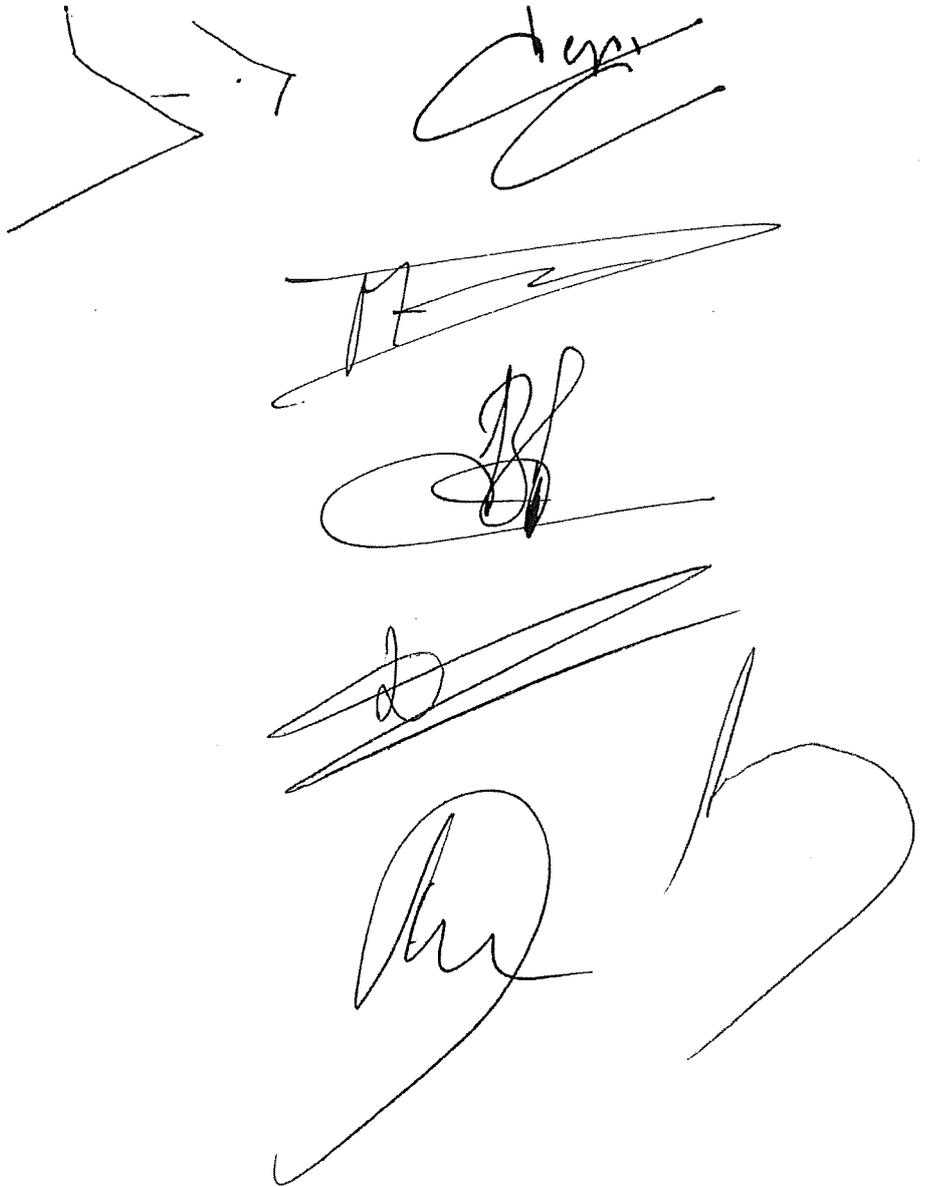
Le mandat du commissaire-réviseur vient à échéance au terme de la prochaine assemblée. Il vous est proposé de renouveler le mandat de la scrl PricewaterhouseCoopers (PWC), représentée par Mme Isabelle Rasmont, pour une durée de 3 ans (2019-2022). Ce mandat arrivera donc à échéance avec l'Assemblée Générale de 2023 statuant sur les comptes clôturés au 31/12/2022.

Les émoluments du mandat de réviseur sont à discuter.

En conclusion, nous remercions l'ensemble du personnel pour sa contribution active à la réalisation des projets de l'entreprise opérés en 2018.

Namur, le 3 avril 2019

Le Conseil d'Administration,

The image shows several handwritten signatures in black ink. On the left, there is a stylized signature that appears to be 'S'. To its right, there are four more signatures, each on a separate line. The first of these is a large, cursive signature. The second is a signature with a prominent 'F'. The third is a signature with a large 'B'. The fourth is a signature with a large 'S'. Below these, there are two more large, cursive signatures, one on the left and one on the right, which appear to be 'A' and 'B' respectively.



Sint-Stevens-Woluwe, le 26 avril 2019

Aux Actionnaires des
Editions de l'Avenir SA
Bouge

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels des Editions de l'Avenir SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du Commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que Commissaire par l'Assemblée générale du 9 mai 2016, conformément à la proposition du Conseil d'administration. Notre mandat de Commissaire viendra à échéance à la date de l'Assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels des Editions de l'Avenir SA durant trois exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 18.573.788,50 et d'un compte de résultats qui se solde par une perte de l'exercice de EUR 11.336.309,85.

A notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit rendues applicables par l'IAASB aux exercices clos à partir du 31 décembre 2018 non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

PwC Bedrijfsrevisoren cvba - PwC Reviseurs d'Entreprises scrl - Financial Assurance Services
Maatschappelijke zetel/Siège social: Woluwe Garden, Woluwedal 18, B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
T: +32 (0)2 710 4211, F: +32 (0)2 710 4299, www.pwc.com
BTW/TVA BE 0429.501.944 / RPR Brussel - RPM Bruxelles / ING BE43 3101 3811 9501 - BIC BBRUBEBB /
BELFIUS BE92 0689 0408 8123 - BIC GKCC BEBB

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une solution alternative réaliste.

Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier.

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au Conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2018) aux Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque Nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1^{er}, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre mission.

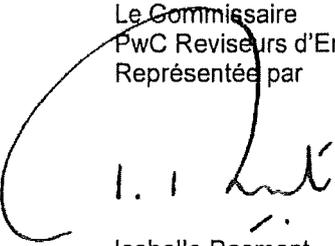
Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe aux comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Le Commissaire
PwC Réviseurs d'Entreprises scrl
Représentée par



Isabelle Rasmont
Réviseur d'Entreprises

N°	BE 0404.332.622	C 10
----	-----------------	------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	211,6	140,7	70,9
Temps partiel	1002	76,8	37	39,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	263,4	165,6	97,8
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	313.450	213.390	100.060
Temps partiel	1012	75.838	38.247	37.591
Total	1013	389.288	251.637	137.651
Frais de personnel				
Temps plein	1021	14.668.843	10.555.563	4.113.280
Temps partiel	1022	2.928.218	1.543.998	1.384.220
Total	1023	17.597.061	12.099.561	5.497.500
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	269	169,3	99,7
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	397.368	255.091	142.277
Frais de personnel	1023	18.046.624	12.361.832	5.684.793
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	403.600	250.868	152.732

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	213	68	259,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	206	65	251,3
Contrat à durée déterminée	111	3	2	4
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	4	1	4,6
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	142	30	162,6
de niveau primaire	1200	1		1
de niveau secondaire	1201	18	5	22
de niveau supérieur non universitaire	1202	56	12	64,7
de niveau universitaire	1203	67	13	74,9
Femmes	121	71	38	97,3
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	12	4	14,6
de niveau supérieur non universitaire	1212	29	20	42,9
de niveau universitaire	1213	30	14	39,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	8		8
Employés	134	205	68	251,9
Ouvriers	132			
Autres	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,4	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	781	
Frais pour l'entreprise	152	19.992	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	15	11	20,3
210	7		7
211	1	9	5,2
212			
213	7	2	8,1

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	12	20	22,3
310	8	2	9,3
311	1	16	9,1
312			
313	3	2	3,9
340			
341			
342	1		1
343	11	20	21,3
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	111	5811	64
Nombre d'heures de formation suivies	5802	1.428	5812	928
Coût net pour l'entreprise	5803	84.469	5813	42.820
dont coût brut directement lié aux formations	58031	67.749	58131	35.315
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	20.147	58132	9.257
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	3.427	58133	1.752
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	24	5831	19
Nombre d'heures de formation suivies	5822	124	5832	144
Coût net pour l'entreprise	5823	7.621	5833	11.138
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

**Editions de l'Avenir
Société Anonyme**

**Route de Hannut 38
5004 Bouge**

TVA BE 0404.332.622

RAPPORT DE REMUNERATION

EXERCICE COMPTABLE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 100, 6° /3 du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous faire, par la présente, un rapport de rémunération donnant un aperçu, sur une base individuelle, du montant des rémunérations et autres avantages, tant en espèces qu'en nature, accordés directement ou indirectement, pendant l'exercice social, aux administrateurs non exécutifs ainsi qu'aux administrateurs exécutifs pour ce qui concerne leur mandat en tant que membre du conseil d'administration, par la société ou une société qui fait partie du périmètre de consolidation de cette société.

Nous vous informons qu'aucune rémunération ni avantage n'a été attribué aux administrateurs des EDITIONS DE L'AVENIR pour l'exercice social 2018.

